



*Assemblées générales extraordinaire
et ordinaire*

Le jeudi 26 juin 2025

Espace Melpha de LA MEAUFFE

Membres présents :

Mmes C. MARIETTE – C. GILLES – P. SERFATY

Mrs S. HAMON - D. ROUXELIN – A. LEFEVRE – J. LUCAS – M. LENEVEU – F. BRAULT – P. LAISNEY – M. JOURDAN – JC. NEEL - J. CHENEL – K. LAVARDE – G. DORIZON

Membres excusés :

Mme L. LEVAYER

Mrs B. BAHU – F. PAING – D. CULLERON

ACCUEIL DU PRÉSIDENT DU DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MANCHE

Le Président souhaite la bienvenue à toutes et tous les présidentes et présidents ou représentants des clubs de la Manche, il salue les diverses personnalités en leurs grades et qualités. Avant de déclarer ouvertes les deux assemblées générales, il remercie Mr le Maire de LA MEAUFFE de son accueil et de la mise à disposition des installations municipales ainsi que le président du FC Claies de Vire de son aide logistique.

INTERVENTION DES PERSONNALITÉS

Le maire de LA MEAUFFE, Pascal LANGLOIS, salue la présence de toutes les personnalités et les acteurs du football départemental, il exprime au nom de la municipalité le plaisir de recevoir l'Assemblée Générale du District de la Manche. P. LANGLOIS fait une présentation de sa commune, relatant son expansion économique et ses diverses activités en saluant le dynamisme du monde associatif local et en particulier du club de football.

Le président du club du FC CLAIES DE VIRE, Yann BOURA, remercie vivement le District de Football de la Manche d'avoir fait l'honneur à son club d'organiser l'Assemblée générale dans la

cit , il fait l'historique du club qui aujourd'hui progresse avec succ s et compte 70 licenci s(e)s, 3  quipes s niors dont une f minine et 7  quipes en football animation dont 3 f minines.

ASSEMBL E G N RALE EXTRAORDINAIRE

OUVERTURE DES TRAVAUX

Le pr sident du district, S. HAMON d clare l'Assembl e g n rale extraordinaire ouverte conform ment aux statuts de la FFF et des textes de lois g rant le fonctionnement des associations. Il laisse la parole   JC. NEEL, secr taire g n ral qui pr sente le d roulement de ces modifications de statuts. Les articles concern s seront pr sent s articles par articles aux repr sentants des clubs. Ceux-ci ont  t  destinataires des diff rentes propositions par courriel dans les d lais l gaux. Il remercie D. ROUXELIN de l'important travail fourni afin de nous mettre en conformit  avec les statuts de la FFF aux districts. JC. NEEL remercie  galement Mr Romain GUILBERT, pr sident de la commission des op rations  lectorales d'avoir contr l  et valid  toutes les modifications propos es avec les membres de sa commission.

PR SENTATION DU QUORUM – EXPLICATIONS DES MODALIT S DE VOTE ET ESSAIS DES BOITIERS

D. ROUXELIN, vice-pr sident charg  des modalit s de vote, fait part du nombre de clubs votants et pr sents, du nombre de voix. R. GUILBERT, pr sident de la commission des op rations  lectorales confirme la r gularit  de la proc dure de vote : clubs pr sents ou repr sent s, v rification des pouvoirs, nombre de clubs et de voix.

✚ Clubs pr sents ou repr sent s : 87 sur 114 soit 76,32% (quorum atteint)
✚ Nombre de voix : 599 sur 738 soit 81,17 % (quorum atteint)

D. ROUXELIN rappelle aux votants la proc dure   suivre, le vote se faisant par voix  lectronique, il explique les modalit s de fonctionnement. Chaque votant  tant muni d'un boitier  lectronique, l'ensemble des votants est convi    participer   un essai des boitiers.

PRESENTATION ET PROPOSITION DES MODIFICATIONS DES ARTICLES DES STATUTS DU DISTRICT DE LA MANCHE

Romain GUILBERT, pr sident de la commission des op rations  lectorales et JC. NEEL secr taire g n ral, pr sentent   l'ensemble des pr sents les divers articles   modifier sous forme de tableaux « power point », article par article, d taillant les diverses modifications. Des  changes ont lieu avec l'assembl e avant approbation par vote.



Vote réalisé par système boîtier électronique orchestré par D. ROUXELIN, vice-président.

Résultats des votes :

❖ Modification des statuts :

Pour :	554 voix	95,03% des suffrages exprimés
Abstentions :	0 voix	0,00% des suffrages exprimés
Contre :	29 voix	4,97% des suffrages exprimés

L'assemblée approuve à l'unanimité, les modifications des articles des statuts du District de football de la Manche.

CLOTÛRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Le président du District de la Manche, S. HAMON remercie les clubs de leur participation et de leur confiance. Il remercie également les élus précités pour le travail de qualité réalisé et se félicite de la mise à jour de nos statuts qui n'avaient pas été revus depuis plusieurs années et qui n'étaient plus en conformité avec les statuts types de la FFF.

Le président clôt l'Assemblée générale extraordinaire et lève la séance.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

OUVERTURE DES TRAVAUX

Le président du district, S. HAMON ouvre les travaux de l'assemblée générale ordinaire.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 24 OCTOBRE 2024 A TIREPIED SUR SEE

Le président du district, S. HAMON demande aux clubs présents de participer au vote pour l'approbation de ce procès-verbal (document joint à la convocation à l'AG de 2025 et adressé aux clubs dans les délais légaux). Ces opérations de vote sont effectuées par voie électronique via les boîtiers remis par D. ROUXELIN, vice-président. Celui-ci rappelle le nombre de clubs présents ou représentés à cette AG et le nombre de voix :



✚ Clubs présents ou représentés : 87 sur 114 soit 76,32% (quorum atteint)
✚ Nombre de voix : 599 sur 738 soit 81,17 % (quorum atteint)

Résultats des votes :

Pour :	555 voix	95,20% des suffrages exprimés
Abstentions :	0 voix	0,00% des suffrages exprimés
Contre :	28 voix	4,80% des suffrages exprimés

S. HAMON déclare le procès-verbal de l'Assemblée Générale de Tirepied sur Sée du 24/11/2024 adopté à l'unanimité et remercie les clubs de leur confiance.

INTERVENTION DE S. HAMON, PRÉSIDENT DU DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MANCHE

Le Président du District de football de la Manche remercie les personnalités présentes, Mr Romain FERET président de la Ligue de Football de Normandie, Mme Jennifer LORET et Mr Roger DESHEULLES, membre et secrétaire général de la Ligue de Normandie, Mr Damien PILLON, conseiller départemental représentant Mme Adèle HOMMET vice-présidente du Conseil Départemental de la Manche, en charge des sports, des collèges et de la jeunesse. Mr Erick MORIN président du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Manche.

S. HAMON remercie également toutes les actrices et acteurs du football départemental présents et se réjouit du nombre de clubs participants à cette AG ce qui souligne l'intérêt et l'engagement des clubs aux côtés du District. Il rappelle que depuis une année avec une nouvelle équipe, nous sommes aujourd'hui en ordre de marche et nous nous réjouissons du climat de confiance et de convivialité établi avec les clubs, le succès de nos divers rendez-vous : réunions de secteurs ou à thèmes, formations, diverses manifestations et rassemblements sont tous très suivis.

Nous tenons nos engagements : mener le combat de la suppression des acomptes de début de saison, créer de nouveaux liens avec les clubs : commission des présidents, amicale des éducateurs. Nous sommes initiateurs et facilitateurs du fonctionnement de notre district : obligations féminines – révisions de nos règlements – respect des plannings prévisionnels en termes de gestion des compétitions – organisation des événements. Nous privilégions les échanges et le dialogue dans une réelle transparence, c'est notre fonctionnement au quotidien.

Notre nombre de licenciés demeure en recul de 0,1% et demeure le plus faible recul de la Ligue, notre politique de formation des arbitres et notre politique de jeunes une référence. Nous travaillons pour faire progresser en efficacité le football féminin, les nouvelles pratiques et en particulier le football partagé sont au cœur de nos préoccupations.

Il nous faut continuer à mener une politique de rigueur budgétaire et de maîtrise des coûts, la conjoncture économique actuelle nous y oblige. Je remercie à nouveau tous nos partenaires, publics et privés et en particulier le Conseil Départemental pour son soutien et sa fidélité.

Il nous reste à réaliser avec vous encore de nombreux projets et nous avons des axes de progrès à développer : la lutte contre les incivilités, le renforcement du vivre ensemble, nous vous retrouverons dans les mois qui viennent pour innover ensemble.

Pour conclure, je vous invite à dialoguer encore plus avec nos élus et nos collaborateurs que je remercie de leur compétence et de leur engagement, demeurons ensemble une référence pour le football normand.

INTERVENTIONS DE R. GUILBERT, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES ET DE D. ROUXELIN CONCERNANT L'ORGANISATION DES VOTES SUIVANTS

⇒ Confirmation de la cooptation de JC. NÉEL secrétaire général comme membre du comité directeur

⇒ Confirmation de D. CULLERON membre du comité directeur comme représentant des arbitres

R. GUILBERT rappelle que la commission des opérations électorales a validé la régularité de la candidature des 2 membres précités conformément aux textes réglementaires. Il rappelle la procédure de vote : clubs présents ou représentés, nombre de voix et quorum (voir AG extraordinaire) et donne la parole à D. ROUXELIN chargé des opérations de vote.

D. ROUXELIN rappelle que les votes se feront par voie électronique, les représentants des clubs étant munis d'un boîtier électronique et que les essais de fonctionnement ont été réalisés.

Résultats des votes :

⇒ Confirmation de la cooptation de JC. NÉEL secrétaire général comme membre du comité directeur :

❖ Nombre de voix : 583 sur 599 soit 97,33 % (quorum atteint)

Pour :	478 voix	81,99% des suffrages exprimés
Abstentions :	voix	0,00% des suffrages exprimés
Contre :	105 voix	18,01% des suffrages exprimés

Résultats des votes :

⇒ Confirmation de la cooptation de D. CULLERON membre du comité directeur comme représentant des arbitres :

❖ Nombre de voix : 577 sur 599 soit 96,33 % (quorum atteint)

Pour :	483 voix	83,71% des suffrages exprimés
Abstentions :	voix	0,00% des suffrages exprimés
Contre :	94 voix	16,29% des suffrages exprimés

Le président de la commission des opérations électorales déclare les 2 candidats élus.

INTERVENTIONS DE MR R. GUILBERT, ET DE MRS D. ROUXELIN ET M. JOURDAN VICE-PRÉSIDENTS DU DISTRICT CONCERNANT LES VOTES SUIVANTS



1/ Modification des règlements : mise ne place d'un barème de retraits de points.

2/ Modification des règlements des championnats séniors : nombre de forfaits en D4.

3/ Modifications des règlements coupes séniors (art :11)

4/ Modification règlement coupes séniors (art : 15)

5/ Modification règlement coupes jeunes (art :11)

6/ Modification règlement coupes jeunes (art : 15)

R. GUILBERT rappelle les procédures de votes semblables aux votes précédents, il donne la parole à D. ROUXELIN et M. JOURDAN, vice-présidents qui présenteront à l'assemblée sur grand écran et avant chaque vote, les divers textes à adopter, ils apporteront des explicatifs et répondront aux questions. Ils rappellent que les textes ont été adressés dans les délais réglementaires par courriel aux clubs et joints aux chemises informatives remises aux présents.

1/ Modification des règlements : mise ne place d'un barème de retraits de points :

❖ Nombre de voix : 583 sur 599 soit 97,33 % (quorum atteint)

Pour :	474 voix	81,30% des suffrages exprimés
Contre :	109 voix	18,70% des suffrages exprimés

2/ Modification des règlements des championnats séniors : nombre de forfaits en D4.

❖ Nombre de voix : 579 sur 599 soit 96,66 % (quorum atteint)

Pour :	576 voix	99,48% des suffrages exprimés
Contre :	3 voix	0,52% des suffrages exprimés

3/ Modifications des règlements coupes séniors (art :11)

❖ Nombre de voix : 583 sur 599 soit 97,33 % (quorum atteint)

Pour :	523 voix	89,71% des suffrages exprimés
Contre :	60 voix	10,29% des suffrages exprimés

4/ Modification règlement coupes séniors (art : 15)

❖ Nombre de voix : 583 sur 599 soit 97,33 % (quorum atteint)

Pour :	423 voix	72,76% des suffrages exprimés
Contre :	160 voix	27,44% des suffrages exprimés



5/ Modification règlement coupes jeunes (art :11)

❖ Nombre de voix : 557 sur 599 soit 92,99 % (quorum atteint)

Pour :	475 voix	85,28% des suffrages exprimés
Contre :	82 voix	14,72% des suffrages exprimés

6/ Modification règlement coupes jeunes (art : 15)

❖ Nombre de voix : 567 sur 599 soit 94,66 % (quorum atteint)

Pour :	507 voix	83,36% des suffrages exprimés
Contre :	66 voix	11,64% des suffrages exprimés

Le président de la commission des opérations électorales déclare les propositions réglementaires adoptées, les vice-présidents du District remercient les clubs de leur confiance.

INTERVENTION DE D. PILON CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

D. PILON remercie chaleureusement le district de la Manche de son accueil et présente les excuses de A. HOMMET vice-présidente du conseil départemental en charge des sports retenue par d'autres obligations, il assure l'assemblée de son soutien et de ses encouragements pour le travail effectué par l'équipe du président HAMON.

Le conseil départemental adresse ses félicitations au football manchois pour son dynamisme et le rôle qu'il joue dans l'animation de nos territoires, il a participé au Week end en famille des coupes de la Manche à CARENTAN, une véritable fête populaire parfaitement organisée. Le Conseil départemental de la Manche se retrouve aux côtés du District dans la défense de valeurs communes : la citoyenneté, l'intégration, le vivre ensemble et l'animation de nos territoires.

D. PILON assure le conseil départemental de son soutien et du maintien d'un partenariat exemplaire et fidèle en soulignant que face à la conjoncture économique difficile, une politique de rigueur et un effort financier sont demandés à toutes les composantes partenaires.

Le conseiller départemental termine ses propos en félicitant tous les clubs présents et souhaite une réussite sportive à tous.

INTERVENTION DE E. MORIN PRÉSIDENT DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE LA MANCHE

Le président du CDOS se réjouit d'être parmi les acteurs du football manchois et rappelle le partenariat exemplaire qui perdure depuis de nombreuses années entre le football départemental et le comité olympique, il énumère toutes les actions emblématiques menées par les 2 comités qui œuvrent ensemble pour le développement du sport et l'intégration de toutes et tous.

La nouvelle équipe qu'il préside aujourd'hui a le désir de renforcer les échanges et les projets avec le District, E. MORIN se félicite d'avoir comme vice-présidente, C. MARIETTE vice-présidente du

district de football, c'est un bel exemple de notre forte relation. Le président du comité olympique souhaite une bonne saison au football de la Manche.

INTERVENTION DE R. FERET PRÉSIDENT DE LA LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE

R. FERET renouvelle son salut à toute l'équipe dirigeante du football de la Manche et à tous les représentants des clubs présents. Il rappelle les liens qui le lient à la Manche où il est toujours bien accueilli.

Le président de la Ligue de NORMANDIE souligne que le nouveau comité de direction qu'il dirige et qui a obtenu la confiance des clubs normands est au travail depuis 6 mois, que la tâche est ardue et complexe, dans un contexte financier tendu et une situation économique qui incite à la rigueur nous sommes tous dans l'obligation de travailler de façon constructive ensemble.

Il assure la MANCHE de la prise en compte de ses propositions et de ses souhaits, dans un esprit constructif, la suppression, au moins pour une saison des acomptes sur licence est actée, il convient cependant que les clubs soient à jour de leurs dettes envers les instances départementales et régionales, le temps des dérogations est caduc. R. FERET rappelle que la situation financière de l'instance régionale demande, à toutes ses composantes une vraie solidarité.

Le président conclut ses propos en affirmant que le Ligue est aux côtés des districts et à leur service en respectant leur autonomie et en valorisant leurs projets. Il remercie le district de la manche pour l'image de dynamisme et d'innovation qu'il montre lors de cette assemblée générale de grande qualité.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE PAR S. HAMON, PRESIDENT DU DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MANCHE

S. HAMON remercie tous les intervenants et tous les clubs présents de leur participation active, il salue les équipes du District qui ont mis en place cette Assemblée travailleuse et conviviale. Il invite toutes et tous à poursuivre le dialogue autour d'un verre de l'amitié.

Le Secrétaire général
Jean-Claude NÉEL



Le Président du District
Stéphane HAMON



PV MIS EN LIGNE LE 11/07/2025